

HÔTE D'HONNEUR

ATELIERS

Trois cents cinquante personnes participent aux activités proposées par le Service Socio-Professionnel d'Emera. © dr



HÉBERGEMENT

150 personnes sont accompagnées dans les structures du Service Hébergement d'Emera. © dr



SOUTIEN

2600 personnes sont conseillées par le Service Social Handicap. © dr



Fondation Emera

75 ans

Journée officielle

➤ mardi 7 octobre

16 h 00 Salle Bonne-de-Bourbon
Conférence-débat sur le thème de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées.

Récemment ratifiée par la Suisse, cette convention marque une étape importante vers une meilleure intégration des personnes en situation de handicap dans notre société.

Avec la participation de Jean-Noël Rey (président d'Emera), Pascal Couchepin (ancien président d'Emera), Adriano Previtali (président de Pro Infirmis Suisse) et Pierre Margot-Cattin (président du Conseil Egalité Handicap).

17 h 30 Salle Bonne-de-Bourbon
Cocktail dînatoire officiel

Trois quarts de siècle au service de l'humain.

Selon les mots de son président Jean-Noël Rey, «l'intégration des personnes en situation de handicap est un acte de solidarité au service de la cohésion sociale»: égalité, respect, responsabilité et solidarité éclairés par la lumière d'Emera. Le mot vient du grec ancien et signifie «jour», «lumière du matin». C'est donc cette lumière que la Fondation désire offrir à l'ensemble des personnes qu'elle soutient.

Aujourd'hui, la Fondation Emera est la seule institution du domaine du handicap présente dans les deux régions linguistiques du Valais. Le Service Social Handicap offre des prestations de conseil et d'aide pour toutes les personnes en situation de handicap domiciliées dans notre canton. Le Service Hébergement accompagne les personnes souffrant de pathologies psychiques dans ses différentes structures d'accueil. Et le Service Socio-Professionnel leur propose du travail ou des activités dans ses ateliers et centres de jour. C'est cet anniversaire qu'Emera fête aujourd'hui à Martigny.

Mais tout commence lorsque le docteur André Repond, alors directeur de la maison de santé de Malévoz à Monthey, crée le premier service social valaisan à partir d'une constatation: le Valais connaît à cette époque une grande misère sociale. Quand les malades sortent de l'établissement qu'il dirige, ils n'ont aucun moyen de vivre. En 1938 est fondée l'Association valaisanne en faveur des infirmes et des anormaux (AVIA). On appréciera la terminologie!

Toujours est-il que cette nouvelle association permettra de lever des fonds privés au profit de personnes en situation de handicap, dans un contexte où l'assurance invalidité n'existait pas encore. Le docteur Repond a fait œuvre de précurseur.

A partir de 1939, quatre assistantes sociales seront engagées et rayonneront dans tout le canton. Trois cent huitante adultes et enfants handicapés bénéficieront de ce service social. Avec l'introduction de l'assurance invalidité en 1960, l'AVIA évoluera vers des prestations de réadaptation et d'intégration. En 1969, changement de nom pour devenir l'Association valaisanne en faveur des handicapés physiques et mentaux (AVHPM) et ce, jusqu'en 1999 où elle devient l'Association Emera. En 2009, un changement de statut juridique coïncide avec une nouvelle organisation. La Fondation Emera se compose désormais de trois services distincts, chacun ayant une direction autonome.

Sur le stand de la Foire sera présenté le livre édité à l'occasion de cet anniversaire. Un ouvrage retraçant tout un pan de l'histoire sociale du Valais, depuis le temps des pionniers jusqu'aux nouveaux défis que relèvent actuellement les deux cents collaboratrices d'Emera. Le public pourra en outre découvrir les articles produits par les ateliers d'intégration professionnelle et participer à différentes animations, tout cela dans un moment de convivialité.

➤ Didier Charmmartin